

COMITE DIRECTEUR Ligue
Procès-verbal N°04 - 2008/2009
Dimanche 05 Décembre – AUTUN

MEMBRES PRÉSENTS : Mmes BILLAUT, FARCY, SAUVAGEOT, THARREAU

MM. BOUCHY, BOULAY, BUSSELIER, DEPIERRE, DESBOIS, GOUT, LEFFET,
MARGUERY, MARTIN, MET, NOUAIL, PETITE, PRUDON, RATAJCZAK et ROUX

MEMBRES EXCUSÉS : Mmes CHOQUIN, CUENOT, MORIAUX

Dr COLLIN, MM. BRIERE, JACOTOT, MATA, MORIAUX, POCHON et POUPENEY

MEMBRES ABSENTS : MM. CUENOT et FEL

INVITÉS PRÉSENTS : Melle JOUILLE, MM. GAUDIOT, PERRIGAULT et TAFFINEAU (Psdt CD 89)

INVITÉS EXCUSÉS : Mme FOULLOY, MM. ARRIAT, COUCHARRIERE (Psdt CD58), LE BIGOT et MARCHAND

INVITÉS ABSENTS : Mme FAURE (représentant CD21), M. TRAVELY (Psdt CD 71)

Le Président B.DEPIERRE ouvre la séance à 19h30.

Il exprime ses regrets quant à l'annulation, en raison de l'absence de quorum, du Comité Directeur prévu initialement le dimanche 07 décembre à MARZY (58). La date étant prévue depuis longtemps, chacun aurait dû prendre ses dispositions. Il renouvelle ses excuses auprès d'Henri COUCHARRIERE. Il rappelle que le prochain Comité Directeur aura lieu à Autun le 23 janvier et qu'un Comité Directeur se tiendra le 27 mars à NITRY dans l'Yonne. La présence de chaque élu étant nécessaire.

Il adresse un prompt rétablissement à D. MORIAUX, hospitalisé.

1 – APROBATION PV

Les PV 2 et 3 sont adoptés à l'unanimité. Nous notifions simplement que M. VERNOUD (Psdt CD21) s'était excusé pour la réunion du 05 septembre dernier et avait demandé à Y. PETITE de le représenter.

Une remarque a été faite également sur le PV n°1 où il fallait lire : Y. BORSATO (représentant CD89), puis dans la partie « AG FÉDÉRALE DEAUVILLE », Lucien VAUDET est le représentant du CD89 et non D. TAFFINEAU.

2 – ACTIVITÉS PRÉSIDENT/SECRÉTAIRE

Bernard DEPIERRE nous confirme la nomination de Vincent CHETAIL en tant que 3^e CTS au sein de notre Ligue. Vincent prendra ses fonctions le 05 janvier 2009.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES :

Samedi 13 décembre prochain se dérouleront les élections fédérales à PARIS, elles ont pour objectif d'élire le nouveau Comité Directeur qui votera par la suite pour le nouveau Président de la FFBB pour un mandat de 4 ans. Une liste d'environ 72 candidats a été diffusée, ce qui est beaucoup. La Bourgogne compte 4 candidats avec Jean-Claude BRIERE, Franck BUSSELIER, Bernard DEPIERRE et André NOUAIL, membre sortant, il faut espérer que la Bourgogne sera représentée.

CRÉDIT MUTUEL :

Un rendez-vous a été pris jeudi 11 décembre prochain avec le Directeur de l'agence de MONTCEAU LES MINES, M. GAUDILLAT, afin de renouveler notre partenariat. Participeront : MM. DEPIERRE, MARGUERY et RATAJCZAK.

B. DEPIERRE nous informe que M. IANNUZZI, actuel Directeur Régional, avec qui nous avons l'habitude de traiter est muté à ANNECY, son départ sera vivement regretté.

Nos annuaires officiels 2008/2009 seront également remis à cette occasion.

CONSEIL RÉGIONAL

Nous sommes en attente d'un rendez-vous afin de renouveler notre convention. B. AUGER doit contacter M. RATAJCZAK.

INVITATION – CURGY BASKET

Hervé GAUDIOT représentera la Ligue pour la présentation de l'annuaire de CURGY, Vendredi 12 décembre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009 :

Deux candidatures ont été reçues afin d'organiser cet événement : AB CREUSOT et DIGOIN AC. Le Comité Départemental de Saône et Loire propose de retenir DIGOIN.

Le Comité Directeur confirme et décide que l'Assemblée se déroulera le Samedi 06 juin 2009 à DIGOIN.

DEMANDE de ST REMY :

Suite à une erreur d'engagement, le Bureau Régional du 15 septembre avait décidé : Match à rejouer pour la rencontre de Coupe de France du 14 septembre opposant BLIGNY à ST REMY. Suite à cette décision, le club de ST REMY demande un remboursement des frais pour ce second déplacement, le Comité Directeur décide de ne pas donner une suite favorable et rappelle que les frais d'arbitrage ont été pris en charge par la Ligue.

DEMANDE DE BOURBON LANCY – HANDIBASKET :

Le club de BOURBON LANCY organise un stage préparatoire au Championnat d'Europe pour l'équipe de France Féminine Handibasket du 29 avril au 03 mai 2009 et demande une aide financière pour cette manifestation. Le Comité Directeur décide de leur attribuer une aide de 300 Euros et la prise en charge des frais des officiels pour le match de gala qui se déroulera le samedi 02 mai 2009.

DEMANDE DE LOUHANS BC :

Suite à leur forfait général en PNM décidé par le Bureau Régional du 14 novembre 2008, le club de LOUHANS souhaite pouvoir débrûler ses joueurs afin qu'ils puissent évoluer au sein d'une équipe départementale, cette décision incombe au Comité de Saône et Loire. Le Comité Directeur demande au CD 71 d'apporter une suite favorable à cette demande. D'autre part, il souhaite qu'une partie de la péréquation arbitrage leur soit rendue au prorata des rencontres effectuées. Le Comité Directeur décide que cette première partie reste acquise.

SURCLASSEMENT : CAS RACLIN Olivier

Nous avons évoqué lors de la dernière réunion de Bureau, le 17 octobre, la situation du jeune CADET 1^{ère} année, Olivier RACLIN, qui a obtenu un surclassement exceptionnel pour participer aux compétitions nationales, or ce jeune est licencié à COSNE/LOIRE, club qui évolue en championnat régional et ce

groupement ne possède pas d'équipe CADET. Suite à la demande du Président, le Bureau de la Ligue a émis un avis favorable afin que ce joueur puisse participer au championnat régional SENIORS.

Après consultation auprès de notre médecin régional le Docteur COLLIN, celui-ci nous informe que la commission fédérale médicale ne permet pas à ce jeune d'évoluer dans cette catégorie, et qu'en cas de problème médical il ne serait pas couvert par l'assurance fédérale.

Nous avons donc questionné la FFBB et avons obtenu la réponse qui suit du Dr GUINCESTRE, Médecin Fédéral National :

« Comme suite à votre demande, [...] Le tableau des surclassements figurant dans l'annuaire officiel p. 80 prévoit très clairement qu'un surclassement cadet vers seniors n'est pas possible sauf à titre exceptionnel pour un Championnat national. Pour les compétitions régionales et départementales, je suis opposé à toute mesure dérogatoire.

Le récent décès d'un jeune dans une de nos Régions n'est pas de nature à me faire évoluer sur cette position qui est largement répandue dans le monde de la Pédiatrie. »

Même si pour le Comité Directeur de la Ligue, il paraît logique d'autoriser un jeune à participer aux rencontres de niveau régional compte tenu de son surclassement national, surtout que pour la catégorie féminine un surclassement national permet d'évoluer en championnat régional. Celui-ci décide de suivre l'avis du médecin fédéral. Nous émettrons un vœu dans ce sens à la prochaine AG fédérale.

COUPE D'EUROPE

Nous sommes en attente de l'avis de la FFBB afin d'organiser un match de l'équipe de France, dans la poule de repêchage.

3 – EFFECTIF LICENCES

SAISON	2007/2008 au 05/12	2008/2009 au 05/12	différence	%
CD 21	2 919	2 898	-21	-0,72
CD 58	1 053	1 064	11	1,04
CD 71	4 742	4 648	-94	-1,98
CD 89	1 352	1 341	-11	-0,81
Ligue	10 066	9 951	-115	-1,14
FFBB	428 459	424 019	-4 440	-1,04

4 – SPORTIVE ANNEXE 1

D. MORIAUX étant en convalescence, A M SAUVAGEOT présente le compte-rendu de la réunion du 29/11 qui s'est tenue à AUTUN.

COUPE DE France AVENIR MASCULINS

Suite à l'intervention du Président de Ligue, B. DEPIERRE, la Bourgogne aura 4 qualifiés.

Coupe de Bourgogne cadettes :

Une note explicative a été diffusée aux clubs concernés. (cf ANNEXE)

La journée du 5 est reportée au 24/01/2009

Finale le 18/04/2009

Championnat Benjamines :

58 → 0 71 → 0
21 → 2 équipes DADOLLE et ST APPOLINAIRE
89 → 2 équipes AVALLON et MONETEAU

Il est dommage qu'aucune équipe de 71 ne participe au championnat.
DAD 21 ok pour championnat départ et région,
ST APPOLINAIRE uniquement championnat région.

Proposition :

En complément du championnat départemental pour ces 4 équipes nous proposons :
des rencontres sur 6 journées aux dates suivantes :
10/01/09, 17/01/09, 7/02/09, 14/03/09, 4/04/09, 18/04/09.

5 – JEUNES ET TECHNIQUE ANNEXE 2

D. ROUX prévoit une réunion le Vendredi 09 janvier à 19h30 à DIJON. L'ordre de jour et le lieu exact seront communiqués début janvier.

6 – CRAMC ANNEXE 3

C. DESBOIS nous fait un point sur l'arbitrage pour la catégorie BENJAMINS. Force est de constater que certains clubs ne se prêtent pas « au jeu ». Cas 1 : ils ne désignent aucun JEUNE sur leurs rencontres, Cas 2 : les JEUNES désignés ne sifflent pas. Cela est vraiment dommage, comment transmettre l'envie d'arbitrer si aucune responsabilité ne leur est donnée.

C. DESBOIS souhaite que le Comité Directeur donne délégation à la CRAMC pour le traitement des réclamations : le Comité décide que chaque proposition soit soumise et entérinée par le Bureau ou Comité Directeur suivant.

Délégation est donnée à la CRAMC pour le classement des arbitres et OTM.

7 – DISCIPLINE ANNEXE 4

TRAITEMENT DES DOSSIERS (cf ANNEXE 4)

Suite à la réunion de BUREAU, le 17 octobre dernier, JC BRIERE a souhaité revoir cette procédure ; Bernard DEPIERRE a donc réunit JM BOULAY, JC BRIERE et C. DESBOIS, F. BUSSELIER s'étant excusé.

Le Comité Directeur valide cette proposition avec un bémol sur le montant des frais de dossier, on ne peut effectuer une modification des dispositions financières en cours d'année, cette proposition devra être soumise à l'AG 2009. Les frais de dossier restent donc fixés à 310 Euros. Par contre, le Comité Directeur décide de requérir 80 Euros de frais de dossiers classés sans suite. Cette distinction n'apparaissant pas dans nos dispositions financières.

8 – STATUTS ET RÉGLEMENTS

MUTATIONS ACCORDÉES ANNEXE 5

9 – BASKET ECOLES

Jean Luc MARTIN, Président de cette commission souhaite réunir les Présidents des Commissions départementales Basket Ecoles et Jeunes et Technique, les Présidents des Comités Départementaux ainsi que les CTS et CTF, le Jeudi 18 décembre à 19h au siège de la Ligue.

Il invite également le Président de la CRAMC et de la CRJT à y participer.

10 – RASSEMBLEMENT MINI BASKET

Une seule candidature a été reçue, celle de DA DIJON 21.

Le Comité Directeur lui attribue donc l'organisation de cette manifestation, aux conditions du cahier des charges établi par la Ligue. La date retenue est : **Samedi 09 mai 2009 au Palais de la Foire à DIJON.**

11 – PROJET RÉGIONAL 2008/2012

A.NOUAIL a obtenu très peu de réponses des membres du Comité Directeur, ce qu'il regrette. Un suivi devait être fait sur les différentes actions de chacun à chaque réunion de Ligue.

Pour sa part, il nous indique qu'une étude sur l'état des lieux du basket bourguignon est en cours, un questionnaire a été adressé à tous les clubs régionaux, et une dizaine vont être audités. A ce jour, déjà quelques réponses obtenues, une synthèse de cette étude sera diffusée au prochain PV, le 23 janvier 2009 qui nous orientera peut-être vers une modification de notre plan d'actions.

AM SAUVAGEOT tient à excuser la commission sportive de n'avoir rien transmis, mais informe que la commission sportive a commencé à travailler sur certaines actions comme le développement du basket féminin et la Coupe de Bourgogne. JM GOUT informe également qu'il a commencé de travailler sur les lieux des AG, il transmettra par la suite ses propositions. Par contre, en ce qui concerne les modifications du règlement de la Ligue, il souhaiterait avoir des précisions, des pistes de travail, estimant cette action trop vaste.

D. ROUX nous informe qu'il est vraiment agacé, il estime que les membres du comité directeur ne travaillent pas assez. Il revient sur l'annulation de notre réunion à MARZY qu'il regrette énormément. Il est dommage également que peu de personnes se soient portées volontaires afin d'auditer les différents clubs sélectionnés. Il est impératif de se tenir au plan d'actions élaboré pour ce projet régional. Nous devons absolument faire évoluer le basket bourguignon. Trop de créneaux horaires et catégorie jeunes disparaissent dans nos différents départements. Il faut aller aux devants des clubs, s'entretenir avec leur président, s'allier avec les départements... Il nous donne l'exemple du Handball qui progresse, prend des créneaux, des jeunes et est très présent dans le domaine scolaire.

C'est pourquoi, Vincent CHETAIL, travaillera prioritairement sur 3 missions essentielles au développement du basket bourguignon :

1/ Soutenir les clubs, les structures existantes,

2/ Elaborer une étude sur le nombre de ville et salle existante afin de promouvoir le basket,

3/ Etudier, en collaboration avec JL MARTIN, les solutions possibles afin de retrouver une vraie identité auprès du domaine scolaire.

12 –SITE INTERNET

Comme convenu, la Ligue va créer un nouveau site internet avec QUOMODO, partenaire de la FFBB. Une formation avait été programmée Vendredi 12 décembre de 14h à 18h, au siège de la Ligue à AUTUN pour tous les clubs qui souhaitaient créer ou recréer leur site internet par ce biais.

Seuls 3 clubs étaient intéressés : AUTUN CS, AUXONNE AS et CREUSOT AB et le Comité Départemental de l'Yonne. Nous ne pouvons donc faire déplacer un formateur pour si peu de participants.

A charge à chacun de prendre contact directement avec QUOMODO pour une formation téléphonique de mise en place du site d'une durée d'environ 1h. (Tél. QUOMODO : 01.46.15.92.93)

La Ligue a bénéficié de cette formation Jeudi 04 décembre dernier et a commencé la structure de son nouveau site. **Si les commissions souhaitent une arborescence particulière et/ou insérer certains documents, merci d'en faire part au secrétariat afin que cela soit pris en compte.**

Le nouveau site sera opérationnel fin janvier 2009.

13 –DIVERS

Changements adresses mail :

DIGOIN ⇒ digoinac@sfr.fr

ST LOUP ⇒ basketcslg71@orange.fr

ST IGNY DE ROCHE ⇒ eric.tachet@sfr.fr

Séance est levée à 21H40.

Prochaine réunion comité – Vendredi 23 janvier à 19h00 à Autun

Le Président,
Bernard DEPIERRE.

Le Secrétaire Général,
Franck BUSSELIER.

PJ : ANNEXES 1 à 5

ANNEXE 1 SPORTIVE

LISTE DES JOUEURS BRULÉS JEUNES:

MINIMES Masc.	ES CHALON	
DUVERNOIS	Mathieu	F940318
FEVRE	Lucas	F940268
JAVOUREZ	Ugo	F940358
MBAGIRA	Daniel	F9401153
MILLAT	Marc	F952957
MIRALLES	Benjamin	F951375
POURPRIX	Jimmy	F940277

MINIMES Fémin.	ES CHALON	
CHENE	Léa	F940209
FRANCO	Alexia	F950062
GUILLOT	Janyce	F941120
MARTIN	Marie	F942666
MICHELIN	Stéphanie	F953089
PETIT	Marion	F940181
ROZIER	Romane	F940572

CADETTES	ES CHALON	
BELCACEM	Ouicha	F920388
BOHM	Mathilde	F920598
CHENE	Margot	F910452
GRAND	Pauline	F920685
HUMBERT	Sarah	F920318
POUTEAU	Aurore	F910340
VAUTHIER	Charlotte	F920091

CADETS	PRISSE- MACON	
AURAY	Pierre Antoine	F910091
COCHET	Tristan	F920698
DUBOIS	Boris	F910413
DUCOTE	Sébastien	F911316
JACQUET	Pierre Olivier	F910116
SANGOUARD	Clément	F920096
VARLOT	Rémi	F922704

CADETTES	CHALON BC	
ANDRETTI	Charlène	F910320
BANTWELL	Noemy	F930394
CHIRARA	Rayana	F910241
HOUSNI	Soukaina	F9300144
MENDES	Syndy	F920622
MONTCHARMONT	Armelle	F910525
ZIRA	Mélody	F910503

MINIMES Masc.	ES CHALON	
AYME	Antonin	F940215
BORNET	Gregory	F952645
GORECKI	Roman	F940216
GROSJEAN	Faustin	F940125
JACQUET	Bertrand	F940293
MARTIN	Clément	F940062
SEMANA	Ilan	F940369

CADETS	ES CHALON	
LECLERC LAMPONI	Thibault	F920056
MACKOPAYEN	Loic	F910351
MORANDET	Arthur	F910305
NAURAI	Hugo	F920329
OUATTARA	Yakaba	F925081
PETITEAU	Julien	F920136
TOURRET	Vincent	F910169

MINIMES Masc.	DA DIJON 21	
ALLOUIS	David	F940121
APITHY	Khafyd	F940153
BOUQUET	Damien	F940098
DENDERES	Stan	F940321
DESTOURS	Maxence	F940434
DUCOTE	Didier	F940122
MOREL	Rudy	F940440

CADETS	JDA DIJON	
FANDELET	Vincent	F920157
FOURNIER	Camille	F920158
JEAWUILLE	Mathias	F910185
KILEDJIAN	Paco	F920452
LEOTARD	Clément	F920103
MORDIER	Steven	F920367
PRENOM	Ferdinand	F911513

CR Commission SPORTIVE :

Vu l'afflux de courriers provenant de tout membre de club, le Comité Directeur a entériné la proposition de ne répondre seulement au Président ou Secrétaire de club.

1/ Forfait général

Suite au forfait général annoncé par votre courrier du 16 septembre et concernant vos équipes :

- **PRISSE-MACON 3 dans la catégorie Cadettes**
- **PRISSE-MACON 2 dans la catégorie Minimes Masculins**

sur proposition de la commission, le Comité Directeur entérine le forfait général, l'amende prévue au règlement pour forfait général de 100 euros X 2 (soit 200 euros) sera appliquée et à régler sous 8 jours à la Ligue.

2/ PÉNALITÉS JS MARZY

Suite aux rencontres CM 14 du 27 septembre opposant ENT ST AUXERR/HERY à JS MARZY et CM 16 du 11 octobre opposant JS MARZY à DA DIJON 21 :

- **Attendu que le joueur BOUVELLE Quentin licencié à JS MARZY a participé à ces deux rencontres,**
- **Attendu que ce joueur est qualifié depuis le 23 octobre,**

Par ces motifs et sur proposition de la commission sportive, le Bureau régional du 17 octobre décide :

Match perdu par pénalité pour ces deux rencontres à JS MARZY:

- **ENT ST AUXERRE/HERY bat JS MARZY 20 à 0**
- **DA DIJON 21 bat JS MARZY 20 à 0**

L'amende prévue au règlement de 39 euros X 2 (soit 78 euros) sera à régler sous 8 jours par le club de JS MARZY.

3/ A la demande de la CRJT, en raison de l'examen Entraîneur REGION, la journée du 11 avril sera reportée au 18 avril 2009, même horaire.

Si besoin de dérogation, celles-ci seront gratuites.

4/ La Ligue de Bourgogne désirent organiser un colloque Entraîneurs à DIJON le 07 février 2009 lors de la rencontre JDA / ES CHALON les clubs pouvant avancer ou reculer par dérogation GRATUITE la rencontre à condition que ces rencontres soient jouées avant la dernière journée de championnat prévue dans la catégorie.

COUPE DE BOURGOGNE CADETTES 2008/2009

A la demande de plusieurs clubs disputant le Championnat de Bourgogne CADETTES, le Comité Directeur de la Ligue a donné son aval pour cette manifestation.

Il a été décidé sur proposition du Président de la Commission Sportive, que le tirage serait effectué lors du Bureau régional du 17 octobre et de ce fait l'organisation sera la suivante :

Samedi 24 janvier 2009

Sur terrain du premier nommé

(Les horaires seront fixés par le club recevant **au plus tard le 05 décembre 2008**)

N°1 DA DIJON 21 – ES CHALON

N°2 CHALON BC – VAUZELLES ASA

N°3 Entente NUITS/BEAUNE/SEURRE – CHARNAY MACON

Exempt qualifié pour ½ finale : ASC APOLLINAIRE

½ Finales et Finales

Samedi 18 avril 2009

sur un même site neutre désigné par la commission après appel de Candidature

Matin :

- Vainqueur 1 contre Vainqueur 3
- Vainqueur 2 contre Vainqueur 4

Après-midi :

- Finale des Perdants
- Finale des Vainqueurs

Récompenses remises par un représentant de la Ligue à l'issue de la Finale des Vainqueurs, suivi par un vin d'honneur offert par le club organisateur.

ANNEXE 2

JEUNES ET TECHNIQUE

Bilan ETR 24.11.08

Personnes présentes :

R PIEPENBRING, S. LARROCHE, S. LEGROS, F PERRIGAULT, C LAGOUTTE, E PETIOT, A LE BIGOT.

FORMATION DU JOUEUR

TIC Benjamins 2 (nés en 1996)

Il s'est déroulé le 1^{er} novembre dans d'excellentes conditions au Colisée de Chalon sur Saône. Remerciement au CD 71 pour la qualité de l'organisation.

La génération filles dispose de 2 joueuses de très grande taille (1m75 ou plus). Des profils pour certaines joueuses poste 3, 2 jeunes filles ont des capacités techniques pour les postes d'arrière.

2 grands gabarits chez les garçons, peu de joueurs très adroits.

Lors des prochain TIC chaque délégation devra comportée 10 joueurs ou joueuses en rapport avec les nouvelles directives de la DTBN.

Résultats :

Victoire du CD71 en fille et en garçons.

Tournoi Féminin		
CD 71	C 89	65 à 22
CD 21	CD 89	66 à 22
Finale		
CD 71	CD 21	58 à 39
CLASSEMENT		
1	CD 71	
2	CD21	
3	CD 89	

Tournoi Masculin		
CD 71	CD 89	65 à 40
CD 58	CD 21	63 à 60
3 ^e ème place		
CD 21	CD 89	65 à 29
Finale		
CD 71	CD 58	44 à 31
CLASSEMENT		
1	CD 71	
2	CD 58	
3	CD 21	
4	CD 89	

CIC MINIMES (nés en 1994 et 95)

Ce stage a regroupé 22 jeunes filles et 24 garçons sur les 2 générations au Creps de DIJON.

Les entraînements se sont déroulés dans d'excellentes conditions au sein de la halle des sports de l'Université et du CREPS de Dijon

Staff Filles:

Maxence BARTHEL
Eddy DEMARBAIX
Aurélien FRANCOIS
Serge LARROCHE
Fabien PERRIGAULT

Staff garçons :

Stephane FAIVRE
Stéphane MIMOUNI
Zaki LAMAR
Sébastien Legros
Alban LE BIGOT

Contenus sur les 7 entraînements

- Evaluation sur :
 - L'aisance
 - L'adresse dans les tirs en course et dans les tirs
 - Dans le jeu.
- Travail par poste de jeu
- Fondamentaux individuels offensifs
- Pré collectif offensif (jeu à 3 à 4)
- Entretien Individuel afin de mieux connaître les joueuses

Ce stage a permis d'effectuer une revue d'effectif sur les deux générations.

La génération 94 comporte des joueuses de grande taille avec des joueuses extérieures intéressantes dans la vitesse et l'agressivité mais manquant de qualité d'adresse.

La génération 95 comporte 2 joueuses de grande taille et beaucoup de joueuses arrières. Dans l'ensemble on constate des lacunes dans les fondamentaux individuels.

C'est un groupe qui a été très à l'écoute et qui a fourni un grand investissement dans le travail.

Chez les garçons ce stage aura permis de faire de l'évaluation et surtout de la formation des jeunes garçons qui pour certains ne s'entraînent qu'une seule fois par semaine dans leur club. Peu de joueur talentueux

Pôle Espoir

Matches amicaux :

Le premier match de l'année pour les jeunes filles s'est déroulé le mercredi 19 Novembre à Besançon. Notre déplacement s'est soldé par une défaite 60 à 46. Après une première mi-temps équilibrée notamment grâce à une adresse à 3 pts intéressante, les nombreuses maladresses dans les tirs faciles ainsi que des pertes de balles dans le jeu rapide notamment sur la dernière passe ne nous ont pas permis d'avoir un apport offensif suffisant. L'écart s'étant donc creusé dans le dernier quart temps.

Concernant les garçons, défaite 85 91 contre la Franche Comté à Dijon.

3 objectifs d'évaluation la mise en place du jeu rapide, espacement et défense sur porteur de balle.

De réelles satisfactions sur le jeu placé avec la volonté de se passer le ballon et de créer des déséquilibres permanents. Peu de jeu de relance et des vraies difficultés à tenir le porteur de balle. Certaines performances individuelles étonnantes

Prochain rendez-vous le 10 Décembre à Vichy pour rencontrer le pôle espoir de l'Auvergne

Contenus Benjamins

Suite au stage présentant les contenus pour la catégorie 13 15 ans qui s'est déroulé à Vichy du 20 au 23 Octobre une réflexion sur la catégorie 11 13 ans est mise en œuvre.

Une présentation et un échange sur le terrain sur les principes offensifs a été effectué mettant en avant les notions d'espaces et le rôle des joueurs.

De plus, 4 aspects semblent prioritaires à aborder dans cette catégorie :

- La capacité à s'arrêter équilibré (arrêt alternatif à privilégier)
- Le tir extérieur
- Les tirs en course
- Le jeu au travers de la contre attaque

Championnat régional Benjamin(es)

L'ETR propose que la responsabilité de la formule sportive des championnats benjamin (es) se fasse en collaboration entre la CRJT et la commission sportive jeune.

Proposition de formule

L'anticipation en amont et le recensement de certains clubs hésitant à s'engager s'effectuerait au sein des comités via les CTF ayant une bonne connaissance de la catégorie.

Il est proposé un championnat par phase si peu d'équipe engagée :

Première phase débouchant sur un titre de champion d'automne entre les équipes souhaitant s'engager (4 à 6 équipes) avec plusieurs rencontres entre ces clubs. La ligue participerait financièrement à la prise en charge du deuxième déplacement.

Première phase au sein des comités ou interdépartementale (CD89 CD 58) débouchant elle aussi sur un titre de champion d'automne offrant la possibilité aux vainqueurs de s'engager en seconde phase régionale.

Cette première phase durant jusqu'à fin décembre.

La seconde phase débouchant sur le titre de champion régional sous une formule championnat aller retour entre les différentes équipes

Challenge Benjamin

Les phases départementales doivent se dérouler au sein des comités avant le 28 Février.

La finale régionale pourrait se dérouler le 4 avril à Dijon en parallèle du match JDA DIJON NANCY.

FORMATION DES CADRES

Entraîneur Région

Ce stage a regroupé 21 stagiaires au CRI de DIJON du 25 au 27 Octobre avec la répartition suivante :

- CD 21 11 stagiaires dont une jeune femme
- CD 58 1 stagiaire
- CD 71 9 stagiaires dont une jeune femme

Vincent CHETAIL, Michel COGNET, Julien MAHE, Julien MARCHAND, Thierry MARCILLY et Fabien PERRIGAULT, ont abordé des thématiques collectives et stratégiques de l'attaque et de la défense homme à homme. Par ailleurs, les stagiaires ont pu mieux appréhender les attentes de l'examen en effectuant des simulations d'épreuves. L'ensemble des interventions sont apparues comme pertinentes au regard des entraîneurs en formation.

Le prochain stage se déroulera du 27 Février au 1^{er} Mars 2009 et l'examen le 11 Avril.

Une partie des interventions a été filmée et se trouve disponible pour les stagiaires en contactant Vincent CHETAIL permettant d'avoir un support pédagogique supplémentaire.

BEES 2nd degré

La première journée de préparation à l'examen s'est tenue le Lundi 17 décembre à Dijon. 4 stagiaires étaient présents et ont pu travailler sur la préparation des épreuves orales et de l'épreuve de jeu notamment.

Prochaine séquence le Lundi 8 Décembre à DIJON

Remerciement au CS AUTUN pour la mise à disposition de ses infrastructures.

Prochaine ETR : 26 Janvier à AUTUN

Pour l'ETR, F.PERRIGAULT et A LE BIGOT

ANNEXE 3

CRAMC

COMPTE RENDU CRAMC du 24/11/08 AUTUN

Participants :

Mmes : BILLAUT – FARCY – THARREAU - SAUVAGEOT

MM. : ALONSO – DESBOIS – FEL –LEFFET – LOTH – BOIVIN – GAUCHER - BRIERE

Excusés : FOULON – ARABADJIEVA - CASTANO – PERININ – CHAGRIN – ARRIAT – QUINCY
MAURICE – POUPENEY

- Introduction du Président

Cédric DESBOIS remercie les personnes présentes et souhaite faire le point sur l'évolution du projet CRAMC.

- Activités du Président

*Courriers et échanges avec différents interlocuteurs sur l'arbitrage et les problèmes rencontrés. (Joigny – Pont – Is sur Tille – Digoin - zone...)

*Participations aux remises de maillots d'arbitres dans le CD21 et CD71 grâce à notre partenaire LA POSTE. [Voir photos en annexe 1](#)

*Réunion le 10 novembre en présence de Bernard DEPIERRE, Jean-Claude BRIERE et Jean-Marie BOULAY à Dijon afin de définir clairement le rôle ainsi que les missions du Secrétaire Général de la Ligue.

*Courrier aux OTM pour qu'ils apportent leurs ressentis au groupe de travail mis en place par la Fédération.

*Bilan du stage Formateurs d'arbitres sous la responsabilité du RTZ et d'Anibal CASTANO. **La CRAMC remercie l'école d'arbitrage du chalonais (CBC-ELAN) pour le sérieux et la motivation de ses stagiaires.** [Voir photos en annexe 2](#)

Formateurs validés : GATTI - CHAGRIN – DESBOIS – LOTH – PETITE - QUINCY

Formateur non validé : SAHARDEED

Formateur Revalidé : LALANNE

Formateur non revalidé : FARCY

*Stage de détection de la filière Espoirs du 19 au 21 décembre 2008 à Chamalières (63); les arbitres sélectionnés sont : **Chagrin (cf2) – Yadane (cf3) – Amaral (cf3) – Boivin (cf2)**

*Résultats Enquête : Peu de retours, mais les formations plaisent à ceux qui ont répondu par contre l'arbitrage seul pas du tout.

*Le Président souhaite organiser une réunion de travail avec les Présidents de CDAMC et les Présidents de CD pour uniformiser les primes d'arbitrage ainsi que les indemnités de Km. [Voir Tableau en annexe 3](#)

Le Président se charge d'envoyer un courrier aux arbitres leur expliquant la procédure à suivre pour prétendre cautionner un autre club.

- Bilan des sous groupes :

Désignations OTM :

Depuis le début de saison : 0 absence, 5 retours et 77 indisponibilités.

Pas de problème de désignations. Désignations 3, 4 semaines à l'avance.

Suite à 2 difficultés rencontrées lors de la présentation du tarif-ville par les OTM aux clubs. La CRAMC va réfléchir sur une autre méthode de désignations pour éviter ce genre d'inconvénient.

La CRAMC rappelle qu'elle défendra toujours les OTM afin qu'ils soient reconnus. Par ailleurs, un groupe de réflexion a été créé par la fédération et a demandé aux OTM de tous niveaux de faire remonter leur remarque.

Sylvie fera le recensement de ces remarques.

Désignations arbitres :

COMPTE RENDU DESIGNATIONS

A ce jour, beaucoup de problèmes de désignations avec les arbitres de la Nièvre (certains ne veulent pas sortir du département), plus précisément Melle LAVAUT, M. VALES et PETIT Fabrice

Un début de saison difficile avec beaucoup d'arbitres non licenciés

Un nombre d'arbitre insuffisant face au nombre de matchs et au nombre d'indisponibilités qui est d'une moyenne de 10 indisponibilités pas week-end

Depuis le début de saison, 30 retours ont été enregistrés pour une moyenne de 4 par journée le plus important était en début de saison.

9 absences enregistrées

17 matchs ont été arbitrés avec 1 seul arbitre surtout en début de saison et 11 matchs n'ont pas été couverts

Nom	Prénom	retour non excusé	retour excusé	nombre total de retour	absence
BOISSARD	Victorien	1		1	
ALLOUIS	David		2	2	
DOMINGUES	Euzebio		1	1	
POISNEUF	Laurent		2	2	
RIDA	Nabil	1	2	3	
JACOTOT	Jean-Marie			0	1
NUGUET	Amandine		3	3	
ROUALET	Cyril	1	3	4	
VIGEOLA	Herve	1	2	3	1
ARDICLIK	Murrat			0	1
DE PAEUW	Charles	1	1	2	
GAUTHE	Jonathan			0	1
MAURIN	Magalie			0	1
INGREZ	Julien	1		1	
LAVAUT	Elodie	1	1	2	
PETIT	Fabrice		4	4	
VALES	Simon	1	1	2	
EL QUIRMI	Azzedine				2
BOUKHADRA	Said				2
TOTAL		8	22	30	9

Les absences seront amendées suivant le barème inscrit dans l'annuaire régional. Les arbitres qui ont été absents recevront un courrier de la CRAMC avec copie au Président de CDAMC.

Formation OTM :

Stage de septembre : [voir CR ci-joint \(annexe 5\)](#)

A ce jour, voici les candidats à la formation OTM Région :

Nom	Prénom	N° Licence	Club	Adresse	Ville	N° de Téléphone	Adresse mail
MILON	DOMINIQUE	F640126	CA ST GEORGES	23 Rue du Fossé du Bois.	89380 APPOIGNY	03 86 53 20 39	Maytop.iso.89@wanadoo.fr
MALEYRE	Thomas	F790267	ASAV	20 rue Marguerite Audoux	58640 VARENNES VAUZELLES	06 80 73 59 69	maleyrethomas@hotmail.com
TABONE	G		FONTAINE BC		21		gouliache@hotmail.com
DEGAS	Lionel	F670194	J.S.Marzy	63 Rue des fourmis	18150 CUFFY	06 63 54 63 33	degasl@club-internet.fr
CLOCHET	Catherine	F630283	CSA BASKET	Lot du bois de sapin	71400 AUTUN	03 85 86 17 54	catherine.clochet@dbaeu.com

Formation arbitres :

Stéphane va commencer de mettre en œuvre le stage de février. Nous devons axer notre travail sur la technique et le respect du règlement. Nous devons sensibiliser en plus les arbitres au code de jeu. Il va redevenir important dans nos stages. Un message doit être passé pour la partie administrative sur les fautes disqualifiantes ainsi que sur les rôles des officiels de table.

Stage de septembre : Voir prochain CR

Stage de rattrapage :

Il a eu lieu le 8 novembre au CRI de Dijon. Il avait pour but de recycler au niveau régional des arbitres qui n'avaient pu se rendre à celui de septembre ainsi que d'intégrer 4 jeunes espoirs du CD21 ET CD89. L'encadrement avait préparé du physique (test Luc Léger), de la mécanique (chez toi - chez moi, REJ) et les points importants des nouvelles règles (REZ et FU) et un QCM. Les stagiaires ont été satisfaits de cette journée mais doivent prendre conscience que le stage de début de saison est plus complet. L'encadrement et la CRAMC ont également remarqué que le niveau **d'arbitrage et de technique** est globalement insuffisant.

Un courrier sera adressé à Magalie MAURIN pour lui rappeler d'avoir une condition physique adéquate ainsi que de maîtriser au mieux le règlement sous peine de se voir remettre à dispo de sa CDAMC.

Un courrier sera également adressé à Azzédine EL QUIRMI pour sa non maîtrise du règlement.

Suite à ces 2 stages, [voici la liste définitive des arbitres](#)

Evaluations OTM : Voici le tableau récapitulatif à l'heure actuelle.

Zone/ligue	Date	Evaluateur	Niveau	Marqueur	Chrono	24"
Ligue	04/10/2008	Sylvie THARREAU	Espoirs Chalon / Vichy	Gatti	Longchamp S	Bouchy
Zone	20/09/2008	Fernand Poupenny	NM2- Autun / Gravelines	Billaut	Choquin	Farcy
Zone	18/10/2008	Nicolas Poupenny	NF2- Chalon / Bourges	Farcy	Bidoire	Ramonet
Zone	18/10/2008	Fernand Poupenny	NF2 - JCM - Union Lyon	Larcher C	Gatti	Sismo A
Ligue	18/10/2008	AM Sauvageot	Espoir - Chalon / Dijon	Dauvergne	Longchamp A	Lamotte
Ligue	25/10/2008	PRUDON	Espoirs JDA/ Starsbourg	julien	lavey	bidoire
Zone	01/11/2008	Marguery	NM2 Autun / D'Ornes	Robin	Prudon	Bouchy
Ligue	01/11/2008	FARCY	NM3 - CSLD / WO	benhamou	roger	lavey
Zone	09/11/2008	Fernand Poupenny	NF3 - CSLD / Mulhouse	Julien	Longchamp S	Barbier
Zone	04/10/2008	MARGUERY	NF2 Chalon / Furdenheim	Choquin	Normand	Lamotte
MoPt	11/10/2008	JORDAN	NM1 Priss2 / Roche	Robin		
MoPt	02/11/2008	THARREAU	NF3 Beaune / Whir	barbier	Bidoire	
MoPt	26/10/2008	QUINCY	NF3 Le creusot / Clermont	Berland	Larche C.	
Zone	02/11/2008	Nicolas Poupenny	NF3 Beaune / Whir	barbier	Bidoire	Tharreau

Evaluations PNM et PNF :

Cédric a réalisé 3 vidéos dont une avec Rony en formation sur le matériel. 6 arbitres ont ou vont recevoir un DVD de leur rencontre. Certaines séquences de jeu marquantes sont mises en ligne sur le site YOUTUBE de la CRAMC comme support de formation aux autres arbitres. Le matériel est très adapté à ce travail. Les arbitres vus : BENCHEKROUN – PANNEQUIN – DOMINGUES – PLEY – RIDA – UBIDE.

Evaluations R2 et jeunes :

25 arbitres ont pour l'instant été observés. Le but est de les voir tous au moins une fois. L'objectif est pour l'instant sur de bons rails. Merci aux évaluateurs.

Suivi des benjamins :

Réunion des référents BENJAMINS - 3 novembre 08 - Autun, siège de la Ligue

Présents : Maxime Ewald, David Allouis, Ludovic Loth, Cédric Desbois, Gilles Alonso.

Excusés : Céline Ragonneau, Christophe Albert, Philippe Perinin, Patrice Gaucher, Baptiste Amaral, Gaëlle Maillet, Georges Rossi, Didier Bernard, Dominique Blot, Alain Bourdier, Fabien Connetable.

Absents : Bernard Thevenon, Elodie Lavaut, Julien Boivin, Joao De Sousa, Isabelle Ragonneau, Amandine Nuguet.

1. Rappel de la mise en place de l'action :

Calendrier championnat benjamins communiqué le lundi 22 septembre pour une première journée le samedi 27 septembre, les référents ont été contactés dans l'urgence, un match non couvert à Cosne-La Charité. Merci aux référents qui se sont rendus disponibles cette journée.

Ni les arbitres de haut niveaux, ni ceux du championnat de France groupe CF1 n'ont été sollicités, leurs déplacements étant peu compatibles avec les horaires et lieux des rencontres benjamins.

Certains arbitres du groupe CF2 (désignations moins lointaines), PN, EX ont été appelés, en fonction de leur expérience dans l'arbitrage et leur lieu de résidence.

Des arbitres départementaux de l'Yonne et de la Nièvre ont été sollicités, au vue des difficultés de désignations dans ces départements.

A ce jour, la liste des référents est la suivante :

Yonne		Nièvre	
Joigny Elan Sens Paron	Gaucher Patrice Thevenon Bernard (officie en dpt) Bernard Didier	La Charité / Cosne Vauzelles Marzy	Lavaut Elodie Perinin Philippe (suppléent) Boivin Julien De Sousa Joao Bourdier Alain (officie en dpt)
Côte d'Or		Saône et Loire	
Dadolle JDA Chenove Beaune	Allouis David Foulon Valérie Poisneuf Laurent (suppléent)) Ragonneau Isabelle (blessée) Ragonneau Céline Rossi Georges Ewald Maxime Amaral Baptiste (pas de match benj seul) Blot Dominique Gilles Alonso	Autun Prissé Chalon	Maillet Gaëlle (depuis octobre travaille le samedi) Connetable Fabien (non licencié) Desbois Cédric Albert Christophe Boissard Victorien

Les désignations des premières journées ont été réalisées après celles des autres catégories, à partir de novembre les désignations des référents se feront avant en accord avec le répartiteur régional.

2. Echange sur les premières expériences :

Les quelques référents présents s'expriment à tour de rôle sur les réussites et les difficultés rencontrées.

Il en ressort :

- les référents adaptent la procédure suivant le score du match, l'aisance des apprentis arbitres.
- des clubs n'ont pas présenté d'arbitre ou qu'un seul (Vauzelles, Chenôve).
- Les apprentis arbitres ne sont pas toujours prévenus à l'avance, n'ont pas de sifflet (Sens). Certains semblent être là par contrainte.
- Un coach (Sens) tente d'influencer les apprentis arbitres sur leurs décisions.
- des clubs sont organisés : le coach d'une équipe de cadets désigne pour chaque rencontre de benjamins 2 joueurs de cette équipe (Prissé), deux joueurs du club viennent régulièrement pour arbitrer les matchs benjamins (Beaune, DAD 21)

Championnat de France :

Une réunion est prévue à mi-saison avec les arbitres de ce groupe pour évoquer avec eux leur début de saison et leurs problèmes éventuels.

Relations avec les entraîneurs :

Micke MAURICE doit se rapprocher davantage des cadres des équipes Ligue ainsi que des CTS pour identifier les points techniques sur lesquels les arbitres doivent travailler et progresser.

Réclamations

Aucune réclamation.

Charte d'arbitrage

Le contrôle à Priori a eu lieu à Autun le 28 octobre à Autun avec les présidents de CAMC ou leur représentant. A l'issue de cette soirée, Jean-Claude Brière a fait parvenir aux CDAMC un DVD avec le détail des équipes par club.

Clôture de séance à 22h30.

COMPTE RENDU STAGE OTM DU 13 SEPTEMBRE 2008 A DIJON

1- Présence:

a. Encadrement : AM. BILLAUT, G. ELIES, J. FARCY, V. JEANDIN, PA.QUINCY, AM. SAUVAGEOT,
G. ROBIN, A. SISMO, S. THARREAU

b. OTM championnat de France:

Nombre d'OTM presents: 29 /39

Dont 3 à disposition d'un an

3 à remettre à disposition des départements (deux années consécutives absents)

2 absents en recyclage département

2 absents non recyclés (n'officiant pas en championnat de France)

Ce qui fait 29 présents sur 31. Bonne participation des OTM.

Les deux OTM absents officiant en championnat de France devront être recyclés dans leur département afin de pouvoir officier. Il s' devront également se recycler en étant présent à la formation de ½ saison et pour la saison 2008/2009, ils devront impérativement être présents au recyclage de début de saison, sous peine d'être remis à disposition dans leur département.

⇒ Il faudra adresser aux comités départementaux et aux clubs, l'avis de mise à disposition des OTM championnat de France, dans leur département : JF. ROBERT, T. ROBERT, J. CHICANE

2- Journée formation:

- La journée a débuté par une présentation de la nouvelle CRAMC par C. Desbois, les missions de chacun, les objectifs, les attentes, et ce en commun avec les arbitres.

- La matinée s'est poursuivie entre OTM par :

Présentation des 4 nouveaux OTM

Organisation de A M. BILLAUT pour les désignations

o Point sur les désignations de l'an passé

- Point sur les évaluations de la saison passée, notamment les évaluations organisées par la zone. Les OTM ont relevé des disparités d'évaluations selon les évaluateurs.
- Présentation des nouvelles règles par PA. QUINCY.
- QCM obligatoire : Moyenne de 17.83 avec une note mini à 13/20 et maxi à 20/20.

- L'après midi a débuté par un quizz commun entre les arbitres et les OTM, quizz reprenant la globalité des articles du code de jeu. Quizz très apprécié qui a donné lieu à des échanges et commentaires divers. C'est un bon moyen de revoir le code de jeu.

Puis le planning a été organisé de manière à travailler par groupe d'OTM. L'encadrement a été assuré par les OTM de HN. Chaque groupe a travaillé de manière alternée entre les trois programmes suivants :

- Matches avec pratique sur le tournoi de Dadolle (NM3 et NF3). Ces matches ont servi de support pour des tables de marque officielles mais également pour essayer du matériel différent, notamment pour les 24 secondes sur du GWUNENWALD. Cet exercice a été réalisé en marge du match, sans interférence sur le match.
Un essai de vidéo a été réalisé sur la prestation des OTM. Nous essaierons d'utiliser ce support pour travailler lors des séances futures de formation.
- Retour sur « évaluation » des matchs et pistes à travailler pour s'améliorer dans la pratique, notamment en terme d'anticipation, concentration qui restent les points faibles. Correction du QCM, explications et commentaires, questions diverses
- Participation au jeu « SMASH », afin de connaître les connaissances de chacun en matière de code de jeu se rapportant à tout ce qui est administratif (inscriptions particulières de fautes sur la feuille, incident, rapports divers, réclamation ...).
- discussion en voiture et omise en réunion (rappel de Jeannine au téléphone)
Voir à proposer à la ligue pour la saison prochaine : de demander que les otm qui officient dans leur club ait le niveau requis (examen régional). On pourrait revaloriser la fonction et peut être détecter de nouveaux officiels.

Je tiens à remercier l'équipe d'encadrement pour son travail préparatoire estival ainsi que pour l'encadrement réalisé le 13 septembre.

Nous remercions également le club de Dadolle, pour avoir mis leur infrastructure à notre service afin de travailler sur les tables de marque.

D'une manière générale, les OTM sont satisfaits de leur stage. Le quizz et le jeu ont particulièrement été bien appréciés.

Il a été toutefois relevé les points suivants :

- Mise en route du stage plus rapide,
- Interrogation sur l'absence d'une charte OTM et le manque de considération de la fonction
- Le manque de cohérence dans les évaluations de zone
- Ne pas pouvoir dîner après 20 heures.

Sylvie THARREAU

ANNEXE 4

DISCIPLINE

PROCÉDURE TRAITEMENT DOSSIER

1/ FAUTE DISQUALIFIANTE AVEC RAPPORT

- ♦ A réception du dossier complet le Secrétaire Général :
 - ☞ transmet au Président de la Commission Discipline pour traitement qui peut éventuellement nommer un Chargé d'instructions

2/ INCIDENTS RENCONTRE

- ☞ si les arbitres ont adressé un rapport de saisine, le dossier sera transmis au Président de la Commission de discipline qui pourra :
 - ↳ écrire aux clubs concernés (avec copies à toutes les parties)
 - ↳ classer sans suite
- ☞ dans les autres cas, après consultation du Président de la Juridique :
 - ↳ le rapport est transmis à la Commission compétente

3/ RÉCLAMATIONS

- ☞ transmission systématique par le Secrétaire Général à la CRAMC

4/ RÉSERVE

- Le Secrétaire Général peut :
- ☞ répondre aux clubs
 - ☞ classer sans suite (après avis de la Commission Sportive)
 - ☞ transmettre à la Commission concernée (Sportive, Juridique, Salles et Terrains...)

5/ SAISINE EXCEPTIONNELLE

Pour tout fait dont ils ont eu connaissance le Président ou le Secrétaire Général peuvent saisir l'organisme disciplinaire.

ANNEXE FINANCIERE :

- Frais de dossier : 80 € pour les affaires classées sans suite

Tous les rapports des officiels devant être adressés à la Ligue comme prévu dans les règlements régionaux.

Dossier N° 01 – 2008/2009

Match PNF N°142 du 28 septembre CHALON BC / ES CHALON

Suite aux incidents survenus au terme de la rencontre Championnat PNF en date du 28/09/2008, opposant le CHALON BC à ELAN CHALON, après étude des pièces versées au dossier et instruction concernant M.PRUDON (licence N°590008) de CHALON BC :

- Attendu que, divers incidents seraient survenus à l'occasion de la rencontre et après le match,
- Attendu que les arbitres de la rencontre ont décidé d'adresser un rapport,
- Attendu que la commission juridique à ouvert un dossier disciplinaire,
- Attendu que M. PRUDON Gilles licence N°F590008 président du club CHALON BC a comparu personnellement devant la commission le 17 novembre,
- Attendu que M. PRUDON en totale cohérence avec son rapport, reconnaît certains faits qui lui sont reprochés,
- Attendu que les arbitres ont comparu personnellement devant la commission,
- Attendu que les arbitres ont confirmé leurs rapports,
- Attendu que la commission estime que les faits reprochés et tels que rapportés doivent être considérés comme avérés,
- Attendu que M. PRUDON est disciplinairement sanctionnable conformément aux dispositions de l'art.611 des règlements généraux,
- Attendu que les arbitres ont mis en cause Mme LENOIR M.Louise licence N°F400002 du club CHALON BC de ne pas obtempérer aux décisions des arbitres et d'avoir fait preuve de mauvaise foi,
- Attendu que Mme LENOIR M.Louise a comparu personnellement devant la commission,
- Attendu que Mme LENOIR reconnaît un désaccord avant la rencontre avec les arbitres, qu'en à la façon d'inscrire une joueuse de ES CHALON sur la feuille de marque, reconnaît des erreurs de temps de jeu dues à un dysfonctionnement de l'appareil,
- Attendu que Mme LENOIR n'a pas respecté les droits et les devoirs des OTM, à savoir : être une collaboratrice solidaire des arbitres, et à ce titre, est disciplinairement sanctionnable,

Par ces motifs, la commission juridique de la ligue de Bourgogne réunie le 17 novembre 2008, décide d'infliger :

à M.PRUDON Gilles licence F590008 de CHALON BC
Une suspension de trois mois avec sursis
à Mme LENOIR M. Louise licence F400002 de CHALON BC
Un avertissement

D'autre part, le groupement sportif de CHALON BC devra s'acquitter du versement de la somme de 310 euros à la Ligue de Bourgogne, dans les huit jours à compter de l'expiration du délai d'appel, pour ouverture de dossier de discipline.

MME CHANAMBEAU, MM VAUDET, MOREAU, ARRIAT ont pris part aux délibérations.
MRS BRIERE et CHAGRIN n'ont ni pris part aux délibérations, ni au vote, la vice présidence étant assurée par MR VAUDET.

Dossier N° 02 – 2008/2009

Match BM N°241 du 18 octobre CHENOVE / ES CHALON

Suite aux incidents survenus au terme de la rencontre Championnat Benjamins en date du 18/10/2008, opposant le CHENOVE à ELAN CHALON

- Attendu qu'une altercation téléphonique entre l'arbitre M.ALLOUIS et M.FERNANDEZ José licence F650347 de ES CHALON, a eu lieu avant la rencontre,

- Attendu que l'arbitre a dressé un rapport
- Attendu que la commission discipline a ouvert une procédure disciplinaire,
- Attendu que M. FERNANDEZ a comparu personnellement devant la commission,
- Attendu que M.FERNANDEZ nous a rapporté les faits et détails de sa communication avec l'arbitre qui refusait de faire jouer son équipe benjamin,
- Attendu que l'arbitre n'a pas répondu à sa convocation devant la commission,
- Attendu le manque d'élément et d'information sur cet incident avant la rencontre,

Par ces motifs, la commission discipline de la ligue de Bourgogne réunie le 17 novembre 2008, décide :

DOSSIER CLASSÉ SANS SUITE

La commission demande à la CRAMC de rappeler à l'arbitre ses droits et devoirs.

D'autre part, le groupement sportif de ES CHALON devra s'acquitter du versement de 80 euros à la Ligue de Bourgogne, dans les huit jours à compter de l'expiration du délai d'appel, pour ouverture de dossier de discipline.

MME CHANAMBEAU, MM VAUDET, MOREAU, ARRIAT et CHAGRIN ont pris part aux délibérations.
MR BRIERE n'a ni pris part aux délibérations, ni au vote, la vice présidence étant assurée par MR Lucien VAUDET.

ANNEXE 5

STATUTS RÉGLEMENTS

MUTATIONS ACCORDÉES :

147	BERNARD Dylan	BM	94	US IVRY	71	US ST REMY	B	23/10/2008
148	LEBOEUF Morgane	CF	45	CHATEAURENARD	89	CHARNY	B	23/10/2008
149	CARRAL Thierry	SM	21	DIJON JDA	71	ST LOUP	M	30/10/2008
150	GRUMBERG Robin	PM	45	ESG BASKET	89	SENS PARON	B	30/10/2008
151	RUPERT Ilianna	MP	64	PAU	71	CHALON ES	B	30/10/2008
152	HAFAIEDH Noureddine	SM	74	CRAN PRINGY	21	DA DIJON 21	M	06/11/2008
153	HERAUDET Violette	PM	1	VIRIAT	71	MATOUR	M	06/11/2008
154	TATLIGUN Betul	BM	77	MONTEREAU	89	SENS PARON	B	06/11/2008
155	BARKOUI Imane	SM	54	TOUL	21	CHENOVE	M	13/11/2008
156	SICAMOIS Léo	BM	89	VERMENTON	71	LOUHANS	B	13/11/2008
157	LOEUILLET Sylvain	SM	21	DA DIJON 21	89	PONT/YONNE	T	13/11/2008
158	BELKAID Djamel	SM	71	CURGY BASKET	89	JOIGNY	M	20/11/2008
159	BUCAN Semir	SM	52	CHAUMONT	21	MARSANNAY	M	20/11/2008
160	DAOUDOU Richard	SM	30	NIMES	21	CHENOVE	M	20/11/2008
161	BORUCKI Léo	MP	21	ST APOLLINAIRE	71	CHAUFFAILLES	B	20/11/2008
162	MEPOUI BITANG Hervé	SM	14	CAEN BASKET	71	PRISSE MACON	M	27/11/2008
163	ROUSSOTTE Mathieu	SM	75	CHARONNE	21	21 DA DIJON 21	M	27/11/2008
164	CONNETABLE Fabien	SM	21	DA DIJON 21	71	AUTUN CS	B	27/11/2008
165	DIESTRE Méganne	CM	71	RULLY	21	BO BEAUNE	B	27/11/2008
166	TOCCO Sarah	SF	42	CHARLIEU	71	LA CLAYETTE	B	27/11/2008
167	CLERE Carole	SM	77	MARN LA VALLEE	21	ST APOLLINAIRE	M	04/12/2008
168	AVILES Lucas	PM	6	NOYON	58	VAUZELLES	B	04/12/2008
169	BADJI Awa	SF	52	CHAUMONT	21	DIJON CSL	B	04/12/2008
170	BERTHOLLET Julien	SM	42	ST JEAN BONFON	89	AUXERRE ST	B	04/12/2008

A G E N D A

D É C E M B R E / J A N V I E R

Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
Mercredi 10 décembre	Match amical Pôle Espoirs	VICHY (03)	
Mercredi 10 décembre	Réunion DISCIPLINE	AUTUN (71)	19H
Samedi 13 décembre	ÉLECTIONS FÉDÉRALES	PARIS (75)	
Jeudi 18 décembre	Réunion BASKET ÉCOLES	AUTUN (71)	19H
Du 28 au 30 décembre	TIC BENJAMINS 96	TOURS (37)	
3 et 04 janvier 2009	1 ^{er} Stage Entraîneur JEUNES	CRISD – DIJON (21)	
Vendredi 09 janvier 2009	Réunion CRJT	DIJON (21)	19H30
Vendredi 23 janvier	COMITÉ DIRECTEUR LBBB	AUTUN (71)	19H